CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SEANCE PUBLIQUE du Lundi 10 Mai 2021 à 18 h 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2021-1542

L'an deux mille vingt et un et le dix mai à 18h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni sis ESPACE JEAN FERRAT - MALEMORT, sous la présidence de Monsieur Frédéric SOULIER, Président.

La convocation a été établie et affichée le mardi 04 mai 2021.

PRESENTS:

Monsieur Michel BERIL, Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Madame Dominique BORDEROLLE, Monsieur Jean-Philippe BOSSELUT, Monsieur Hubert BOURNOL, Madame Séverine BROUSSEAUD, Monsieur Jean-Marc BRUT, Monsieur Stéphane BRUXELLES, Monsieur Steve CLOG DACHARRY, Madame Anne COLASSON, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard CONTINSOUZAS, Madame Christine CORCORAL, Monsieur Laurent DARTHOU, Madame Isabelle DAVID, Madame Sabine DELORD, Madame Josette DELPY, Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Madame Alexandra DOUSSAUD, Madame Nelly DUFFAUT, Madame Martine DUMONT, Madame Josette FARGETAS, Madame Danielle FAUCON, Madame Corinne FERLAND, Madame Marie FINDELING, Monsieur Daniel FREYGEFOND, Monsieur Jean-Paul FRONTY, Monsieur Yves GARY, Madame Céline GAUL, Monsieur Philippe HAMPIKIAN, Madame Chloé HERZHAFT, Madame Fatima JACINTO, Madame Shamira KASRI, Madame Sandrine LABROUSSE, Madame Marie-Christine LACOMBE, Madame Hélène LACROIX, Monsieur Alain LAPACHERIE, Monsieur Yves LAPORTE, Monsieur Bernard LAROCHE, Monsieur Jean-Louis LASCAUX, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Régis LESCURE, Madame Sylvie LORENZON, Monsieur Walter MAMMOLA, Madame Sandrine MARTIN, Monsieur Carlos MARTINEZ, Madame Monique MAS, Madame Sandrine MAURIN, Madame Frédérique MEUNIER, Monsieur François PATIER, Madame Sylvie PLAS, Monsieur Jean PONCHARAL, Madame Nicole POULVEREL, Monsieur Christian PRADAYROL, Monsieur François PRINCE, Monsieur Stéphane RAYNAUD, Madame Annie REYNAUD, Monsieur Paul ROCHE, Monsieur Guy ROQUES, Monsieur Bernard ROUSSELY, Monsieur Bernard SAGE, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Henri SOULIER, Monsieur Frédéric SOULIER, Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Monsieur Denis TABARD, Madame Valérie TAURISSON, Madame Lucette TRALEGLISE, Monsieur Jacques VEYSSIERE, Monsieur Philippe VIDAU, Madame Carine VOISIN, Monsieur Alain ZIZARD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE:

ABOLITIO LAGGOLO ATAITI DOI	THE MINITERS BE TO SE.	
<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	Date Procuration
Monsieur Gérard BAGNOL	Monsieur Hubert BOURNOL	05/05/2021
Monsieur Julien BOUNIE	Monsieur Gérard SOLER	10/05/2021
Monsieur Michel DA-CUNHA	Monsieur Philippe LESCURE	10/05/2021
Monsieur Philippe DELARUE	Madame Sabine DELORD	10/05/2021
Madame Najat DELDOULI	Madame Valérie TAURISSON	03/05/2021
Monsieur Franck DELTERAL	Monsieur Bernard SAGE	10/05/2021
Madame Martine JOUVE	Madame Marie-Christine LACOMBE	26/04/2021
Monsieur Jean-Louis MICHEL	Monsieur Laurent DARTHOU	10/05/2021
Monsieur Pierre MONTEIL	Monsieur Christian PRADAYROL	05/05/2021
Monsieur Franck PEYRET	Madame Sandrine MAURIN	10/05/2021
Monsieur Jean-Yves SOULIER	Monsieur Paul ROCHE	10/05/2021
Monsieur Didier TRARIEUX	Monsieur Jacques VEYSSIERE	03/05/2021

ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Monsieur Jean-Luc DUPUY, Madame Dominique EYSSARTIER, Madame Catherine GABRIEL, Monsieur Jean-Marie GALAUD, Monsieur Christian LEYMARIE, Madame Béatrice LONDEIX, Monsieur Didier MARSALEIX, Monsieur Jean-Pierre PESTOURIE.

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur François PRINCE pour remplir les fonctions de secrétaire.

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u> : ZA D'ESCUDIER SUD : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PARCELLE APPARTENANT A LA SPLBA DANS LE CADRE DE LA COMPENSATION ZONE HUMIDE

PARRORTEUR - Madame Isabelle DAVID, Vice-Présidente



Dans le cadre de l'aménagement de la ZA Escudier Sud et afin de réaliser l'accès de la zone, il est nécessaire de remblayer 0.21ha de zone humide.

Suite à l'étude environnementale, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) doit compenser à hauteur d'un ratio de 150%, la destruction de cette zone humide, soit une surface de 0.32ha.

Dans le cadre de la compensation « espèces protégées » de l'aménagement de Brive-Laroche, la parcelle BC103 à Varetz a été identifiée. Cette même parcelle a également un potentiel de compensation « zone humide » de 0.4ha non utilisé.

Avant de lancer les travaux d'Escudier Sud, la CABB doit signer avec la SPL BA une convention de mise à disposition de cette parcelle de compensation « zone humide ».

Le conseil communautaire après en avoir délibéré

DECIDE

<u>Article 1 :</u> D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition pour une durée de trente ans avec la SPL BA.

<u>Article 2</u>: D'autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

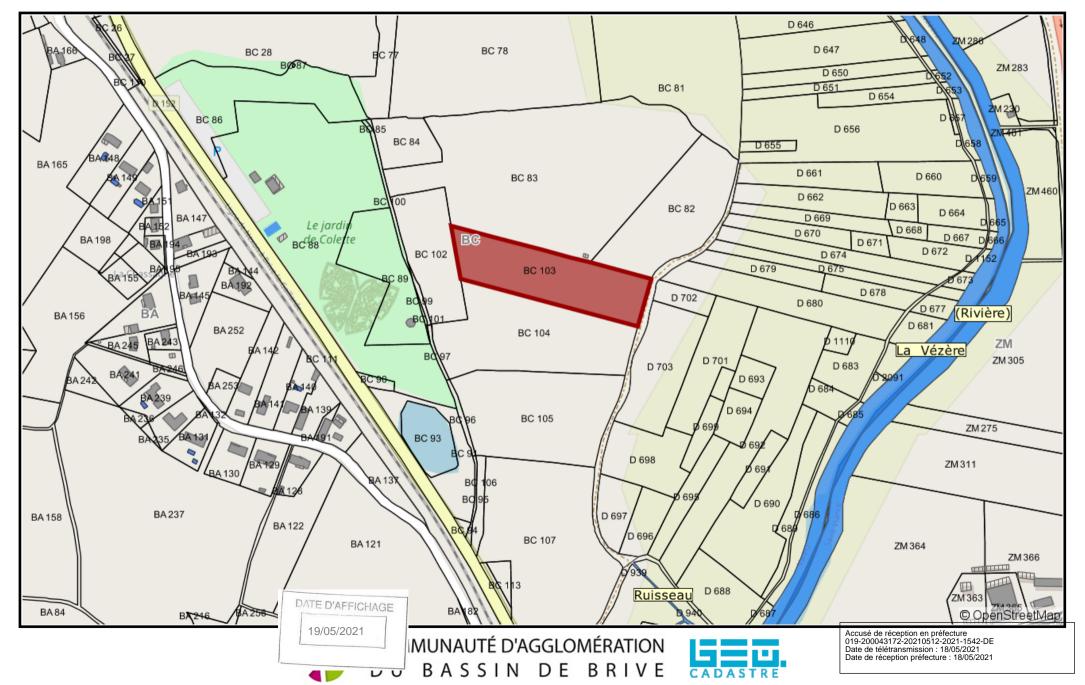
Pour extrait certifié conforme Le Président

Frédéric SOULIER

DATE D'AFFICHAGE

Parcelle BC103, VARETZ







Fiche de la parcelle 19278 BC 103

Parcelle

Commune	Préfixe	Section	N° parcelle	N° de compte	Date de l'acte	N° primitive	N° voirie	Adresse	Rivoli	Contenance
VARETZ (19278)		ВС	0103	T00075	26/09/2012			LES FOSSES	B041	10881 m²

Parcelle mère

Type de filiation	Commune parcelle mère	Préfixe parcelle mère	Section parcelle mère	N° parcelle mère
Réunion	VARETZ (19278)		D	0711

Propriétaires

Code du droit réel ou particulier	N° de personne dans le cdif (Majic3)	Dénomination complète	Date de naissance	N° voirie	Adresse	Code postal	Commune
Propriétaire	MBNNS5	M TAURISSON JEAN-PHILIPPE	15/05/1966	0006	CHE DU PUY DE MONS	19240	VARETZ

Locaux

Aucun local

Subdivisions

Fiche	Série- tarif	SUF	Groupe/Sous-groupe de nature de culture	Classe	Libellé de la culture	Contenance	Propriétaire	Adresse Propriétaire
	А		Terres (T)	02		10 881 m²	JEAN-	6 CHE DU PUY DE MONS 19240 VARETZ

Zonages

Informations Zonages (à titre indicatif)

information surfacique : Zone d'assainissement non collectif : (ASSAIN) (10 881 m² / 100.0 %)

information surfacique: SUP_PM1_PPRI-r: (PPRI-r) (10 881 m² / 100.0 %)

zone PLU: Ar: A (Ar) (10 881 m² / 100.0 %)

servitude surfacique : Plan de Prévention du Risque naturel inondation du bassin de la vézère (zone rouge) : PM1 (24) (10 881 m² / 100.0 %)

Dossiers ADS

Aucun dossier ADS

Localisation de la parcelle





copyright Business Geografic

